

Priorité aux classes de CP : Blanquer cherche à déminer

ENSEIGNEMENT

A la rentrée, 2.300 classes de CP auront 12 élèves par classe.

Le ministre de l'Éducation entame ses rencontres avec les syndicats.

Marie-Christine Corbier
@mccorbier

Démarrer. Rassurer. Confirmer. Après avoir rencontré les recteurs le matin et avant d'entamer une série de discussions avec les syndicats d'enseignants, le soir, le nouveau ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, a effectué mardi son premier déplacement dans un établissement scolaire. L'école primaire Albert-Camus de Creil (Oise), classée en éducation prioritaire renforcée (REP+), était un cadre idéal pour illustrer le « sur-

saut à l'éducation » qu'Emmanuel Macron a appelé de ses vœux durant la campagne présidentielle, avec des projets pédagogiques d'enseignants qui donnent « de bons résultats », selon le ministre, et des locaux suffisamment spacieux pour accueillir à la rentrée prochaine, des classes de douze élèves en CP.

Le ministre a profité de cette visite pour donner à voir l'école qu'il entend dessiner dès la rentrée prochaine. « Nous allons accomplir la promesse du président des 12 élèves par classe, avec une opération 100 % de réussite en CP, a-t-il affirmé. Cela concernera la plupart des classes de CP de REP+. Il faut que la France sente ce dynamisme en CP. » Le gouvernement entend ainsi mettre la priorité sur « les élèves qui en ont le plus besoin ». « Je serai un ministre qui s'occupe de la résolution des problèmes à la racine », a insisté Jean-Michel Blanquer, qui a promis « des succès en chaîne ».

Le déplacement visait aussi à déminer le terrain, alors que les inquiétudes des syndicats d'enseignants se multiplient sur l'avenir



Jean-Michel Blanquer à l'école primaire Albert-Camus de Creil (Oise), mardi. Photo Nicolas Tavernier/RÉA

d'un dispositif créé en 2013 et qui devrait se déployer pleinement à la rentrée prochaine : le « plus de maîtres que de classes ». Les enseignants affectés aujourd'hui comme maîtres surnuméraires – en co-intervention avec un autre enseignant sur différentes classes – devraient être affectés au nouveau dispositif du 12 élèves par classe. Or, du SNUipp-FSU au SE-UNSA en passant par le SGEN-CFDT, on souligne « des améliorations sur les apprentissages » et des « remontrances positives » sur un dispositif qui ne mérite pas « qu'on jette trois ans de travail à la poubelle ».

Maintien du dispositif actuel

A la rentrée, 2.300 classes de CP seront concernées par le doublement. La majorité doivent basculer dans le nouveau dispositif, a annoncé Jean-Michel Blanquer. Qui a toutefois indiqué « ne pas vouloir casser » le dispositif actuel, mais « le faire vivre » et « l'évaluer ». « Quand le doublement ne sera pas possible, on concentrera le dispositif "plus de maîtres que de classes" sur les seuls

CP, a-t-il poursuivi. Ce qui compte, ce ne sont pas les moyens, mais les fins. » Il a souligné « une discussion très positive avec les syndicats.. »

Il veut mettre en place « ce qui marche » et est prouvé scientifiquement « Il ne faut pas féliciter les dispositifs », a-t-il ajouté. Celui qui confie, avant sa nomination, ses réticences sur le dispositif du « plus de maîtres que de classes », a promis qu'il l'évaluerait. Des premiers résultats sont attendus en juin 2018. ■